



PREMIER MINISTRE



Direction des relations internationales
Contact : Mme Christelle Routier
Tél : 01 44 41 85 78
Mèl : christelle.routier@ena.fr

MÉMENTO

PROCÉDURE DE SÉLECTION DES CYCLES INTERNATIONAUX DE L'ENA ET DES IRA

ANNÉE 2018-2019

I. PRÉSENTATION DES CYCLES	2
II. DÉROULEMENT DE LA PROCÉDURE DE SÉLECTION	3
III. CONTACTS UTILES À LA DIRECTION DES RELATIONS INTERNATIONALES DE L'ENA	6

I - Présentation des cycles

Cycles	Durée	Calendrier	Caractéristiques
<u>Cycle international long</u> CIL	14 mois	Septembre à décembre N+1	Public : jeunes fonctionnaires étrangers en administration publique centrale ou déconcentrée occupant des postes de responsabilité et doté(s) d'un réel potentiel d'évolution et d'influence ou, exceptionnellement, des candidats étrangers qui ne sont pas encore entrés dans la vie professionnelle et se destinent à une carrière dans le service public de leur pays d'origine
	- 1 mois : phase préparatoire au stage et à la partie commune avec les élèves français	Septembre année N	
	- 4 mois : stage dans un organisme public	Octobre-janvier année N+1	
	- 9 mois : scolarité commune avec les élèves de l'ENA	Février à octobre année N+1	
	- 1,5 mois optionnels : master	Novembre à mi-décembre de l'année N+1	
<u>Cycle international de perfectionnement</u> CIP	8 mois	Décembre à juillet N+1	Public : cadres de l'administration publique, centrale ou déconcentrée, occupant un poste de responsabilité et dotés d'un réel potentiel d'évolution et d'influence
	- 3 mois : phase initiale	Décembre à février année N+1	
	- 2 mois : stage en administration - 3 mois : scolarité commune avec les élèves français ; possibilité de master	Mars-juillet année N+1	
<u>Cycle international des IRA</u> CiIRA	8 mois	Septembre année N à avril année N+1	Public : - jeunes fonctionnaires étrangers souhaitant acquérir une capacité professionnelle en matière d'administration publique - fonctionnaires étrangers déjà expérimentés souhaitant diversifier leurs compétences
	- 6 mois : phase initiale dont un stage de 7 semaines		
	- 2 mois : phase de perfectionnement		

NB : Un excellent niveau de français est exigé, quel que soit le cycle.

II - Déroulement de la procédure de sélection

1) Information aux ambassades du lancement de la procédure et envoi d'un mail général contenant les documents suivants

- Mémento des procédures de sélection (ce document)
- Calendrier
- Fiche de promotion sur la campagne de sélection destinée à l'information par les postes **y compris sur leurs sites et pages facebook**

2) Phase d'inscription en ligne des candidats (du 24 septembre 2018 au 16 novembre 2018)

La procédure de sélection est initiée par l'ambassade de France dans chaque pays.

- Le serveur d'inscription en ligne est ouvert du **24 septembre au 16 novembre 2018**. L'inscription des candidats se fait **obligatoirement en ligne, par les candidats eux-mêmes**. Pour les pays dans lesquels c'est l'administration nationale qui désigne les candidats autorisés à se présenter, l'inscription en ligne peut être décalée. Il n'en demeure pas moins que l'inscription des candidats ainsi sélectionnés se fait tout de même en ligne.

Après leur inscription en ligne, les candidats impriment, complètent, signent le dossier récapitulatif et l'adressent à l'ambassade de France de leur pays, accompagné des pièces annexes obligatoires (photo d'identité, CV, lettre de motivation, copie du passeport ou de la carte d'identité, copie du diplôme le plus élevé et sa traduction en français le cas échéant). Les SCAC veilleront à n'examiner et transmettre à l'ENA que des dossiers complets.

À titre dérogatoire, les candidats de nationalité étrangère résidant en France au moment des épreuves de la sélection peuvent adresser directement leur dossier à l'ENA à Paris et ceci avant le **16 novembre 2018**, dernier délai. Parallèlement, **ils devront en informer le Service de coopération et d'action culturelle de l'Ambassade de France dans leur pays d'origine**.

3) Phase de pré-sélection par les ambassades (19 au 30 novembre 2018)

À partir de **l'étude des dossiers complets** reçus, les postes opèrent une sélection pour ne retenir que les candidats qui ont un sens avéré du service public, des connaissances des institutions françaises, européennes et de leur pays d'origine et pour lesquels la scolarité à l'ENA ou dans un IRA s'inscrit bien dans un projet professionnel.

L'ambassade dispose d'un pouvoir discrétionnaire d'appréciation. Elle organise, pour les **candidatures auxquelles elle décide de donner suite**, un entretien de présélection ainsi que des tests écrits.

- **Entretiens de présélection avec les candidats**

Le jury comporte deux à cinq personnes qualifiées.

L'entretien a pour objectif de déceler si le candidat a bien les capacités intellectuelles et les qualités personnelles qui lui permettront de suivre le ou les cycles pour lesquels il a fait acte de candidature et d'exercer par la suite des responsabilités dans le service public. Les questions du jury porteront sur ses connaissances, son expérience, ses projets professionnels (cf. les différentes rubriques de la fiche de présélection).

À la suite de ces entretiens, les fiches de présélection sont remplies de façon aussi détaillée que possible et consignent l'avis de l'ambassade sur chaque candidature. La question du financement de la scolarité du candidat doit être clarifiée avec lui dès ce stade. Les fiches sont signées par le président du jury. Il revient aux ambassades de proposer le cursus le plus approprié aux candidats (CIL, CIP ou CiIRA).

L'ENA souhaite attirer l'attention des postes sur le développement par certaines associations de préparation des candidats au processus de sélection, notamment à la phase écrite, dont certaines se présentent comme des « préparations aux concours internationaux de l'ENA ».

Si l'ENA est favorable à la création de dispositifs légers de préparation et d'aide des candidats, par une information ciblée sur le fonctionnement du processus et des conseils de préparation (documents, sites, références), l'Ecole souhaite éviter toute formule qui, d'une part exclurait des candidats du processus de sélection en affichant une obligation de suivre la préparation existante, d'autre part deviendrait un système de formatage, contraire à l'esprit de ce processus, qui vise à faire émerger des potentiels ou des candidats possédant une riche expérience professionnelle et un projet solide. Des annales des tests des années précédentes sont téléchargeables sur le site de l'ENA.

- **Organisation des épreuves écrites :**

En concertation avec la Direction générale de la Mondialisation et des partenariats, il est demandé aux postes d'organiser les épreuves, le jour de leur choix, **entre le 3 et le 7 décembre 2018.**

Pour ces épreuves, un courriel formel est adressé aux ambassades avant le 26 novembre afin de leur faire parvenir les sujets pour les trois tests de sélection (expression écrite, réflexion et connaissances, spécialisation en « Relations internationales » et « Administration et management public »).

Important : Pour assurer la confidentialité des épreuves, les tests doivent être conservés sous pli fermé jusqu'au jour des épreuves. À l'issue des épreuves, les candidats ne doivent en aucun cas quitter la salle avec un exemplaire des tests ou un brouillon des épreuves.

Les trois tests sont obligatoires pour tous les candidats. Ils peuvent être distribués en même temps, les candidats organisant leur temps comme ils le souhaitent. Les durées indiquées sont utiles pour ne pas prendre de retard. Les épreuves se déroulent sur une seule demi-journée, en 4 heures. Les candidats ne doivent avoir accès à aucun document. Du papier blanc peut être mis à leur disposition comme brouillon.

- **Test d'expression écrite** - Durée : 1h.

Objectif : s'assurer que le candidat sera en mesure de profiter pleinement des enseignements de l'ENA.

- **Test de réflexion et de connaissances** - Durée : 1h30.

Objectif : évaluer les connaissances de base et les capacités de réflexion, de raisonnement et d'argumentation par un essai rédigé à partir de deux questions au choix.

- **Test de spécialisation** - Durée : 1h30.

Sujet au choix du candidat en « Relations internationales » ou en « Administration et management public ». NB : la spécialité est au choix du candidat mais doit être en cohérence avec son choix de filière s'il veut suivre le CIP.

Objectif : évaluer les connaissances et les capacités de raisonnement du candidat dans son domaine de compétence particulier par un QCM et des questions exigeant une rédaction courte.

4) 10 décembre 2018 - 14 janvier 2019 : Retour à l'ENA des dossiers présélectionnés par les ambassades

La date indiquée est impérative pour la suite de la procédure et notamment pour l'organisation des missions de sélection de la direction de l'école.

Les dossiers complets, les tests écrits passés par les candidats et les fiches individuelles de présélection complétées par le poste, sont scannés et envoyés par mail à l'ENA accompagnés de la fiche de synthèse. La fiche de synthèse permet à l'ENA de connaître le nombre réel de candidats et de connaître précisément le nombre de bourses programmées par le poste, merci de veiller à la remplir.

Les dossiers sont à envoyer par mail à l'adresse : cyclesinternationaux2019@ena.fr

L'ambassade garde systématiquement une copie de l'ensemble de l'envoi.

5) 14 janvier au 28 février 2019 : Correction des tests - étude des dossiers

- **Correction des tests et examen des dossiers avec les résultats des tests par la direction de l'ENA.**
- **Sélection des candidats admissibles à l'oral.**

6) Mars-Avril 2019 : entretiens de sélection avec les candidats admissibles :

- **Composition du jury :** le jury est présidé par un représentant de l'ENA et comporte un ou plusieurs représentants de l'ambassade (membre de la Chancellerie, du SCAC, ETI, etc.). Sur proposition de l'ambassade, le jury peut être élargi à une ou plusieurs personnalités extérieures (représentant de l'administration du pays de résidence, anciens élèves français et étrangers, etc.).
- **Lieu de l'entretien :** il pourra se dérouler sur place ou, le cas échéant, sous forme de visio-conférence avec l'ENA. Les candidats ayant composé à Paris seront entendus dans les locaux parisiens de l'ENA. En l'absence d'équipement adéquat disponible à l'ambassade, la visio-conférence sera organisée à l'extérieur (institut français, alliance française notamment), en présence d'un représentant de l'ambassade qui s'associera au jury réuni en France. L'organisation de la visio-conférence devra être telle que les essais nécessaires puissent être effectués avant l'entretien. Les informations de connexion pour les visio-conférences vous seront communiquées au moment de la prise de rendez-vous pour l'entretien.
- **Contenu de l'entretien :** l'entretien de sélection, d'une durée maximale de 30 mn comporte deux volets : le parcours du candidat, ses motivations et son projet de carrière. Un échange pouvant porter sur le contexte local et régional, la France, l'Europe, et plus largement sur les grands enjeux du monde contemporain. Les candidats auditionnés devront se prononcer sur le choix de suivre ou non un des masters proposés par l'ENA en collaboration avec les universités partenaires.
- **Compte-rendu de l'entretien et pré-sélection des candidats :** afin de rendre compte au comité de sélection présidé par le directeur de l'ENA, le représentant de l'Ecole consigne le bilan de l'entretien dans une fiche confidentielle, qui peut comporter un ordre de préférence, si plusieurs candidats ont un niveau satisfaisant. Les conditions de financement du candidat doivent être clarifiées et consignées lors de cet entretien. L'ambassade confirme au représentant de l'école autant que possible, dès cet entretien, le nombre et la catégorie de bourses (CIL et CIP) qu'elle sera en mesure d'allouer. Ces propositions de décision seront assorties, le cas échéant, d'un ordre de préférence, si plusieurs candidats à un même cycle ont un niveau satisfaisant. Elles sont conservées par tous les membres du jury en attendant le Jury final de sélection.

7) Phase d'admission (fin avril 2019) : réunion de la commission de sélection

La commission de sélection finale de l'ENA, présidé par le directeur de l'Ecole, et comportant un représentant au moins des IRA, arrête la liste des candidats admis aux cycles de l'ENA et des IRA.

Les **résultats d'admission sont communiqués aux ambassades** à l'issue de cette commission. Les résultats aux cycles de l'ENA sont également publiés sur le site web de l'Ecole.

Dès réception des résultats, les ambassades prennent contact avec les élèves reçus et avec Campus France, le cas échéant, pour la mise en place des dossiers de bourses. Les candidats admis hors financement des postes le sont sous réserve de financement dont ils devront attester la nature et le montant.

Aucun quota par nationalité n'étant fixé au préalable, seule la valeur individuelle des candidats est prise en compte dans les décisions d'admission.

8) Confirmation de participation des candidats :

Les candidats admis au CiIRA doivent retourner leur bulletin-réponse à la DGAFP avant le 30 juin 2019 confirmant leur participation au cycle, ainsi que la nature des ressources dont ils disposeront pour financer leur scolarité et leur séjour en France.

Les candidats admis au CIL doivent retourner à l'ENA le bulletin-réponse confirmant leur participation au cycle avant le 31 mai 2019 et pour les candidats admis au CIP avant le 31 juillet 2019, ainsi que la nature des ressources dont ils disposeront pour financer leur scolarité et leur séjour en France.

III - Contacts avec la direction des relations internationales de l'ENA

Nom	Fonction ou service	Téléphone	Adresse électronique
Pierre THÉNARD	Directeur des relations internationales	01 44 41 85 11	pierre.thenard@ena.fr
Isabelle COMBARNOUS	Directrice adjointe des relations internationales, Cheffe du service des opérations et du département Europe	01 44 41 85 98	isabelle.combarnous@ena.fr
Christelle ROUTIER	Chargée du recrutement et des relations avec les élèves étrangers	01 44 41 85 78	christelle.routier@ena.fr

Site internet : www.ena.fr

Adresse : Ecole Nationale d'Administration/Direction des Relations Internationales
2, avenue de l'Observatoire
75272 PARIS Cedex 06
Fax : 01 44 41 85 99